



ÉDITION 2019

L'OBSERVATOIRE DE L'AGRICULTURE DU PAYS DE LORIENT

Contacts :

Hélène BOUTELOUP
02 97 12 06 48

Directeur de la publication : Philippe LEBLANCHE
ISSN 2118-1632



INTRODUCTION

Le pays de Lorient porte une ambition forte en matière de développement et de valorisation de l'activité et des espaces agricoles. Cette ambition trouve sa traduction tant dans le SCoT du pays de Lorient que dans la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient.

D'une part, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) comporte des orientations fortes en matière de sécurisation du foncier agricole, notamment par le biais de l'identification et la délimitation d'espaces agricoles protégés dans les espaces soumis à une pression urbaine intense, en prévoyant une très forte réduction de la consommation d'espace, et en localisant au mieux les capacités de développement urbain. Par ailleurs, il organise le développement du territoire pour une meilleure valorisation de la Trame Verte et Bleue au sein de laquelle l'agriculture trouve toute sa place.

D'autre part, la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient constitue le "pacte" local et multi-partenarial destiné à préserver et valoriser l'agriculture locale et ses productions. La Charte confirme avec force la volonté partagée de préserver une agriculture forte depuis 2000, avec une composante spatiale volontariste (foncier), une dimension d'attractivité et de durabilité du territoire, et une vision économique dans le domaine de l'emploi et de l'alimentation, dans le cadre notamment du Projet Alimentaire Territorial de Lorient Agglomération, labellisé Programme National d'Alimentation (PNA) par le Ministère de l'agriculture et l'Ademe en 2017.

L'observatoire de l'agriculture fait partie intégrante de la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation. Par ailleurs, l'évaluation tous les 6 ans de la mise en œuvre du SCoT implique également une observation régulière de la place de l'agriculture sur le territoire. À ce titre, AudéLor a été missionnée pour observer et évaluer la consommation annuelle d'espace par l'urbanisation et en particulier la consommation des terres agricoles.

Cet observatoire a été élaboré en partenariat par AudéLor et la Chambre d'agriculture à la demande de Lorient Agglomération. Afin de l'enrichir et de partager les objectifs et

modalités de l'observation, l'observatoire est piloté par un comité rassemblant la Chambre d'agriculture, Lorient Agglomération, la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan, la SAFER Bretagne, le Conseil de Développement du pays de Lorient.

Les données traitées par AudéLor et la Chambre d'agriculture ont été fournies par la Chambre d'agriculture, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), la FRAB (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) et les services fiscaux. L'ensemble de fiches ici proposées rassemble des indicateurs définis dans le cadre du premier observatoire de l'agriculture réalisé en 2013, complétés de nouveaux indicateurs déterminés par le comité de pilotage en 2018. L'objectif est de faire le point sur les dynamiques agricoles observées depuis 2013, ainsi que sur le contexte local au sein du Morbihan et de la Bretagne.

Cet observatoire 2019 porte sur 30 communes constituant le territoire du SCoT du pays de Lorient, qui réunit Lorient Agglomération et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan. Le prochain observatoire sera étendu au périmètre de Quimperlé Communauté (16 communes), qui s'inscrit désormais dans le nouveau pays de Lorient.

Nous avons la conviction que la filière agricole est une chance pour notre territoire, de par sa place dans notre économie mais aussi pour les valeurs écologiques et paysagères qu'elle confère à ce territoire et ses habitants, et bien entendu pour la diversité, la qualité et l'accessibilité de notre alimentation.

L'observatoire est aussi là pour nous rappeler régulièrement la valeur de l'agriculture et des espaces agricoles, mais aussi pour nous permettre de fonder nos analyses et actions communes sur des indicateurs objectifs et partagés.

Jean-Marc Le Clanche et Tristan Douard



L'agriculture
du pays
de Lorient

**1 100 emplois
agricoles en
2017 soit 1,3%
des actifs**

**537
entreprises
agricoles
en 2017**

**2 963 salariés
de l'industrie
agro-alimentaire
en 2017**

**32 880 ha
de Surface
Agricole Utile
en 2017 soit 38 %**

LE TERRITOIRE

Pays de Lorient

- Lorient Agglomération
- Communautés de Communes de Blavet Bellevue Océan

Source : AudéLor



LES EXPLOITATIONS

537 EXPLOITATIONS EN 2017

SOIT - 13% PAR RAPPORT À 2010

537 entreprises professionnelles agricoles sont identifiées en 2017 (données MSA), contre 615 en 2010 et 567 en 2015 : soit une baisse de 13% en 7 ans (2% en moyenne annuelle).

Cette baisse est une tendance nationale, principalement liée au non-renouvellement lors des départs à la retraite et au regroupement des exploitations (une installation pour trois départs).

On constate une **plus forte présence des exploitations** agricoles au **nord du territoire**, principalement au nord de la RN 165.

Entre 2000 et 2010, le pays de Lorient avait vu le nombre de ses fermes baisser (-35%) dans des proportions semblables aux autres territoires bretons, soit une baisse annuelle de 5%. **Le rythme de disparition des exploitations semblerait se ralentir.**



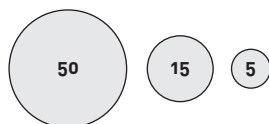
POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres proviennent des plaquettes réalisées par la Chambre d'agriculture sur les deux EPCI qui composent notre territoire : les entreprises professionnelles agricoles se limitent aux activités d'élevage et de cultures, recensées par la MSA.

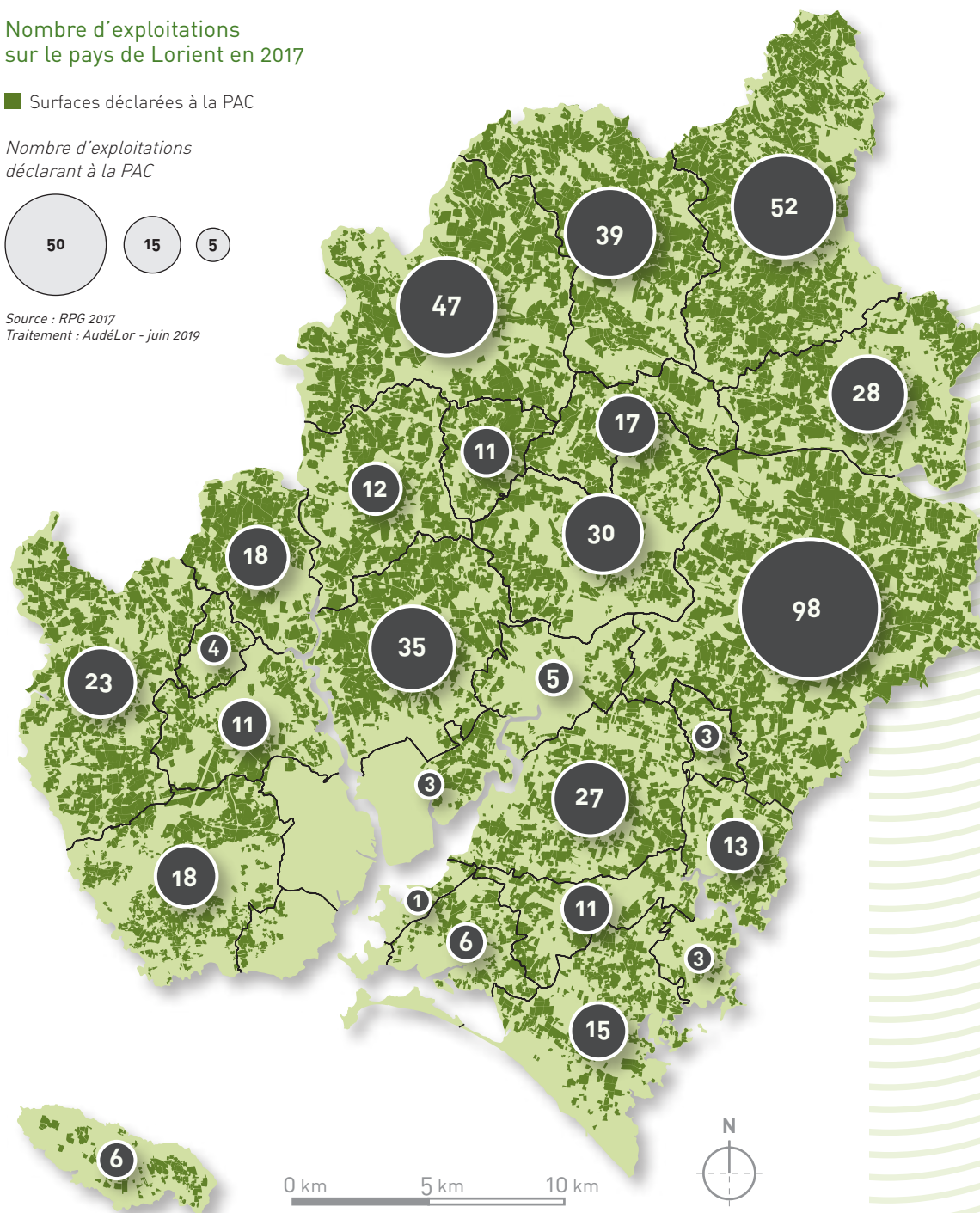
Nombre d'exploitations sur le pays de Lorient en 2017

■ Surfaces déclarées à la PAC

Nombre d'exploitations déclarant à la PAC



Source : RPG 2017
Traitement : AudéLor - juin 2019



L'EMPLOI AGRICOLE

1 100 EMPLOIS AGRICOLES

UN MAINTIEN DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE, SOUTENU PAR UNE FORTE AUGMENTATION DES SALARIÉ•E•S

La baisse brutale de l'emploi agricole observée est essentiellement liée à la donnée, puisque les propriétaires fonciers ne sont plus identifiés dans l'emploi agricole après 2012.

Cela a ainsi **diminué artificiellement l'ensemble de la population active agricole**, avec une perte de 160 emplois, soit environ 10%. Les chef•fe•s d'exploitation à titre principal retrouvent leur place prépondérante avec 70% de la population active agricole en 2017.

Le reste de la baisse de la population active agricole s'explique par **une perte de 16% des chef•fe•s d'exploitation depuis 2007**, tandis que les emplois salariés sont en augmentation constante depuis la reprise de 2007 : leur effectif a été multiplié par 6 en 10 ans. Les salarié•e•s représentent ainsi 1/4 de la population active agricole en 2017. Tandis que les conjoint•e•s

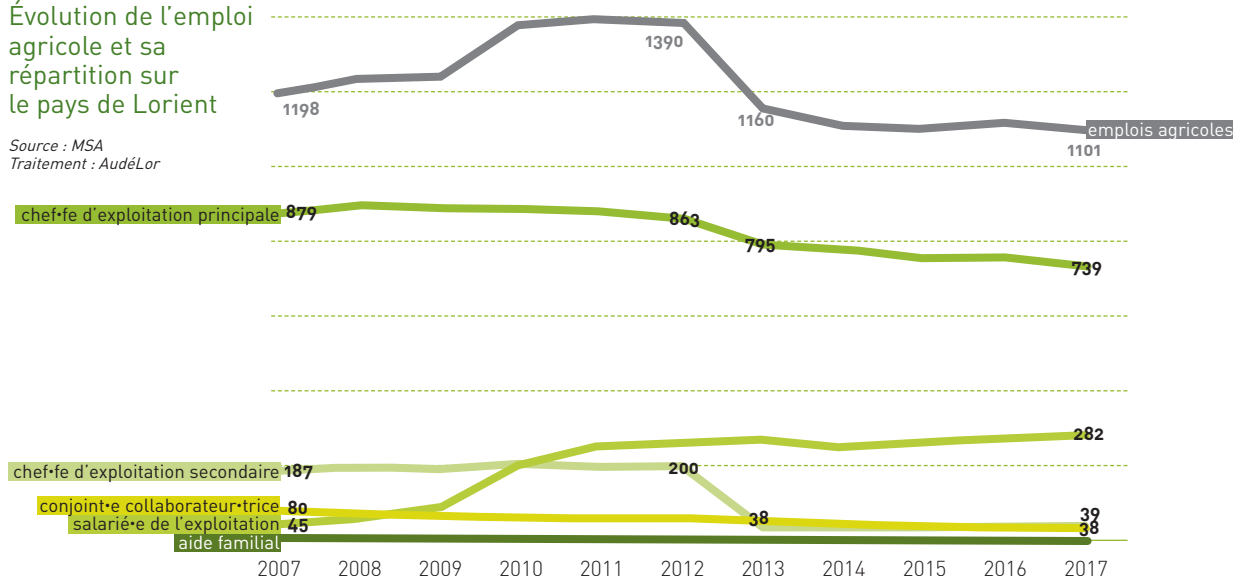
collaborateur•rice•s sont en baisse constante pour ne plus représenter que 3% de l'emploi agricole et les personnes au statut d'aide familial ont quasiment disparu.

Cette baisse de chef•fe•s d'exploitation est toujours liée au déséquilibre dans le renouvellement des chef•fe•s d'exploitation engendrant la disparition d'exploitations ou leur agrandissement. En moyenne, une installation pour trois départs est observée.

La diminution de l'aide familiale des personnes à la retraite dans les exploitations, en particulier en bovin lait, induit une augmentation du recours aux salarié•e•s agricoles, ainsi qu'un recours croissant à l'emploi saisonnier. Enfin, les salarié•e•s des groupements d'employeurs représentent une part non négligeable, avec 12% des salarié•e•s agricoles sur le territoire.

Évolution de l'emploi agricole et sa répartition sur le pays de Lorient

Source : MSA
Traitement : AudéLor



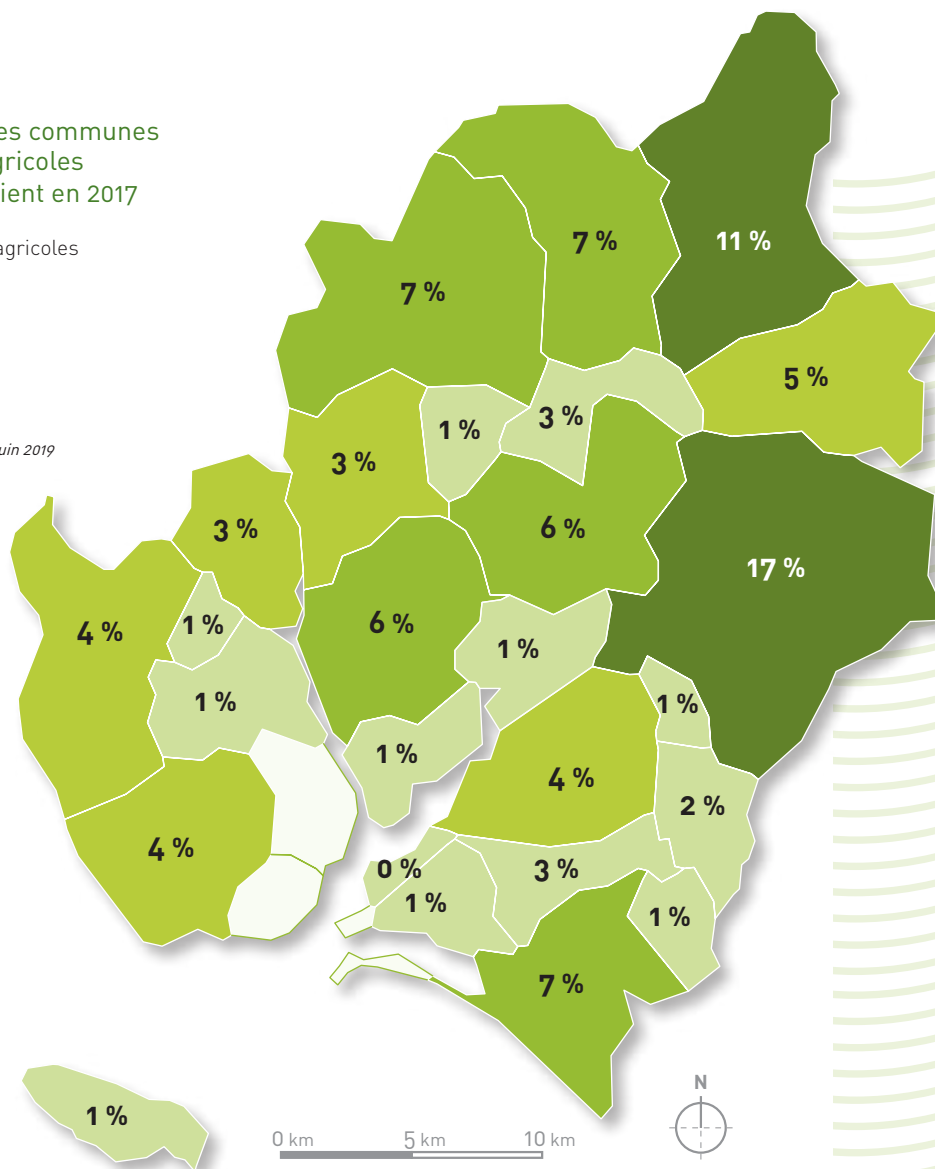
L'emploi agricole du pays de Lorient se répartit sur l'ensemble des communes en 2017, avec un poids important des communes au nord de la RN 165, comme Languidic et Bubry mais aussi Plouy ou Inguiniel.

On constate cependant que certaines communes du littoral telles Plouhinec, Guidel ou Plœmeur contribuent elles aussi à ces emplois, malgré les nombreuses contraintes en particulier foncières.

Contribution des communes aux emplois agricoles du pays de Lorient en 2017

- Pas d'emplois agricoles
- Moins de 3 %
- De 3 % à 6 %
- De 6 % à 10 %
- Plus de 10 %

Source : MSA
 Traitement : AudéLor - juin 2019



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF "services rendus aux cultures et aux productions animales", les activités ostréicoles et sylvicoles.

L'EMPLOI AGRICOLE

1,3% D'EMPLOIS AGRICOLES

UNE VALEUR RELATIVEMENT STABLE DEPUIS 2007

En 2017, cinq communes comportent toujours plus d'un emploi agricole sur dix : Lanvaudan, Inguiniel, Bubry, Quistinic et Calan. Si l'on regarde en nombre d'emplois agricoles, les communes de Languidic, Bubry, Plouay, Inguiniel et Plouhinec représentent 50% des emplois agricoles du pays de Lorient.

A contrario, l'emploi agricole représente une part faible de l'emploi à Caudan (1.1%) alors que le nombre de chef•fe•s d'exploitation agricole a augmenté entre 2007 et 2017. Le nombre d'emplois total est très important (> 6000) du fait notamment de la présence de la zone d'activités de Kerpont.

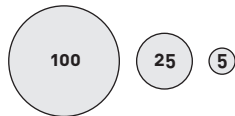
En termes d'évolution depuis 2007, l'emploi agricole a diminué dans la majorité des communes et en particulier sur les communes à proximité du centre urbain. Par ailleurs la hausse de l'emploi total, dans des proportions plus ou moins importantes, diminue d'autant plus la part de l'emploi agricole. L'emploi agricole a cependant augmenté sur certaines communes, notamment à Plouhinec (+24 emplois) ou à Caudan (+9 emplois).

Part de l'emploi agricole sur les communes du pays de Lorient en 2017

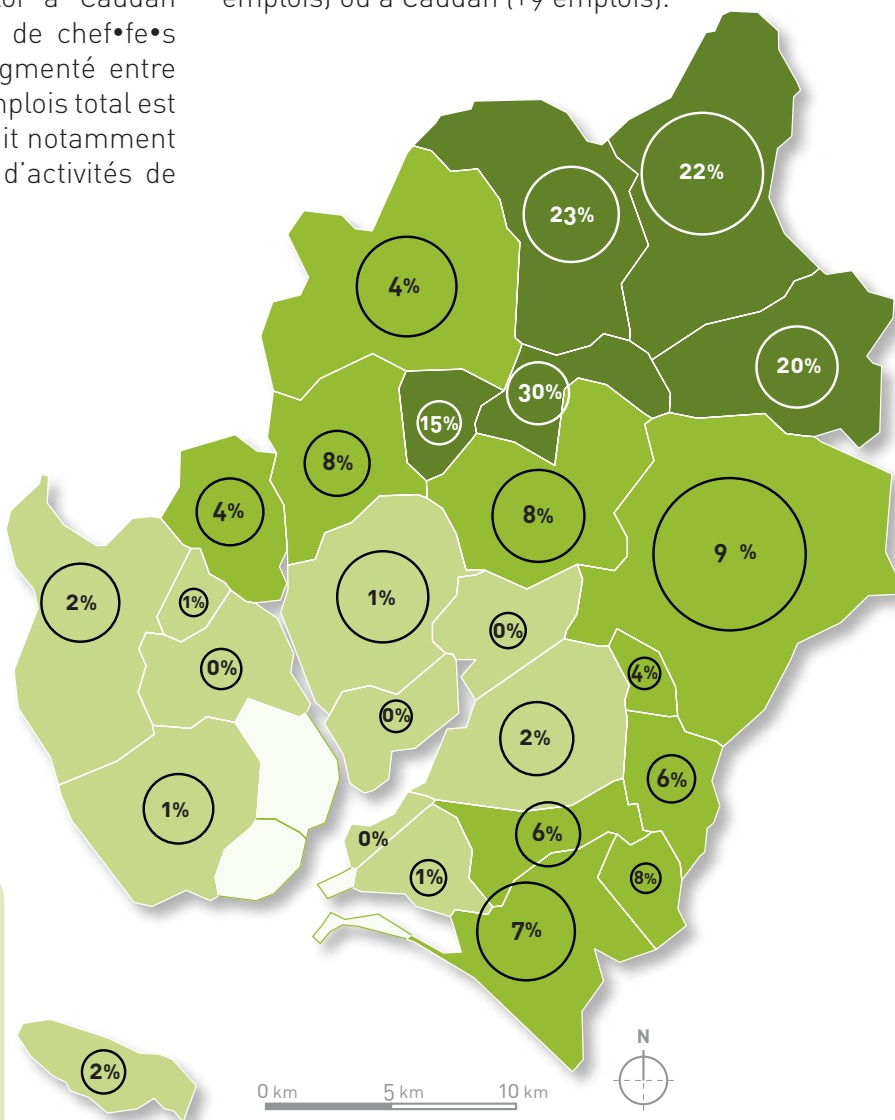
Part de l'emploi agricole sur l'emploi total de la commune

- Pas d'emplois agricoles
- Moins de 3 %
- De 3 % à 10 %
- De 10 % à 30 %

Nombre d'emplois agricoles



Source : MSA 2017 - Insee 2014
Traitement : AudéLor - juin 2019



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles. Les données globales d'emplois sont issues des dossiers complets de l'INSEE.

L'EMPLOI AGRICOLE

28% D'EXPLOITANTES AGRICOLES

Il faut par ailleurs noter une féminisation des chef·fe·s d'exploitation : en 2017, la part des exploitantes est de 28% sur le pays de Lorient, ce qui est similaire sur le département ou la région. Cette part est en progression, à la fois en raison d'installations plus nombreuses de femmes, mais également du fait de l'évolution des statuts des femmes dans le monde agricole, notamment le passage du statut d'aide familial ou de conjointe collaboratrice à celui de cheffe d'exploitation.

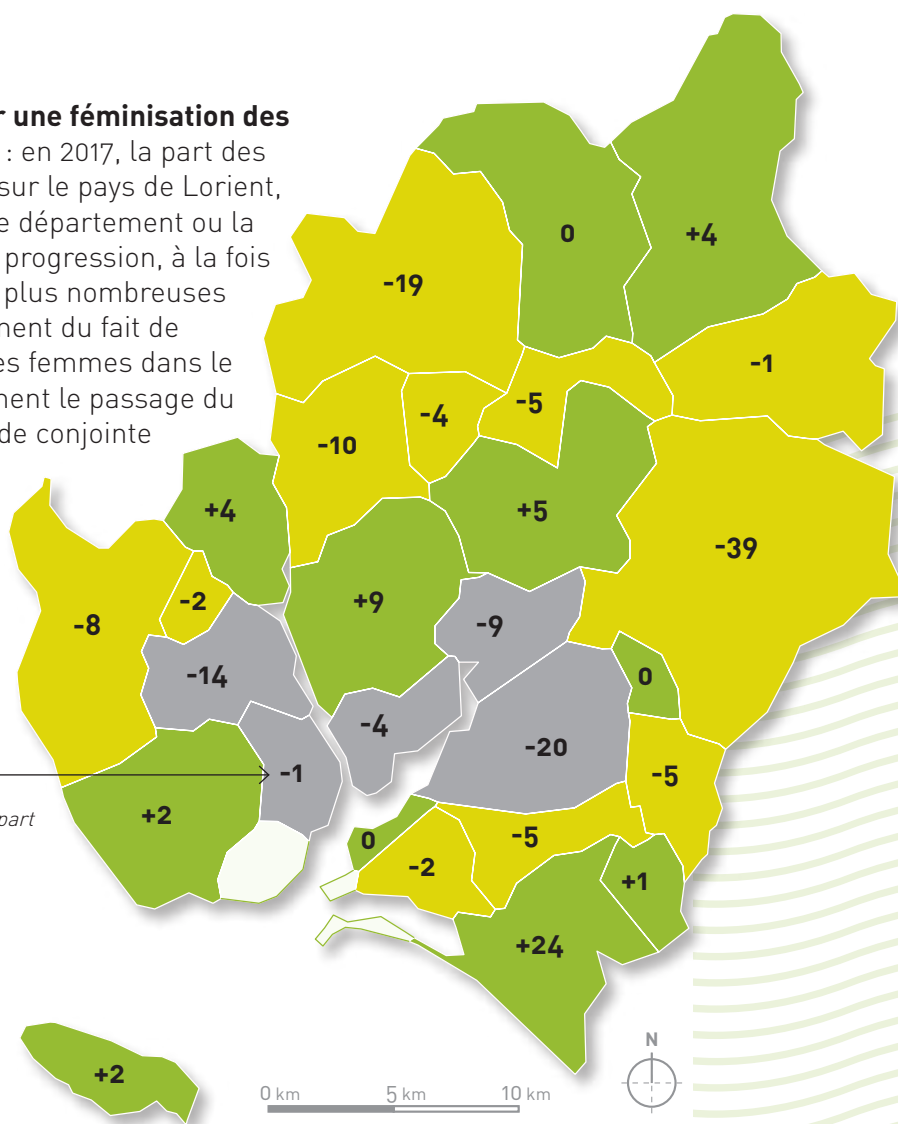
Évolution des emplois agricoles en nombre et en part, entre 2007 et 2017

Évolution de l'emploi agricole en nombre

Évolution de l'emploi agricole en part

- Plus de 25 % de baisse
- Moins de 25 % de baisse
- Augmentation

Source : MSA
Traitement : AudéLor - octobre 2018



La part de l'économie primaire (agriculture, sylviculture et pêche) est assez faible, du fait que le pays de Lorient est un territoire relativement urbain et d'une superficie modeste. La part du secteur primaire est plus forte sur la CCBB0 (4,3% contre 1,8% sur LA), mais cela tient principalement au nombre moins élevé d'emploi total sur ce territoire.

Les données d'emploi primaire fournies par l'INSEE permettent la comparaison entre territoires, mais également dans le temps. Ainsi, l'emploi primaire représente 4,4% de l'emploi total sur le département, tandis que cette part monte à 4,7% en Bretagne.

LES CHEF·FE·S D'EXPLOITATION

PLUS D'1 EXPLOITANT·E SUR 2

TOUJOURS EN PRODUCTION LAITIÈRE EN 2017

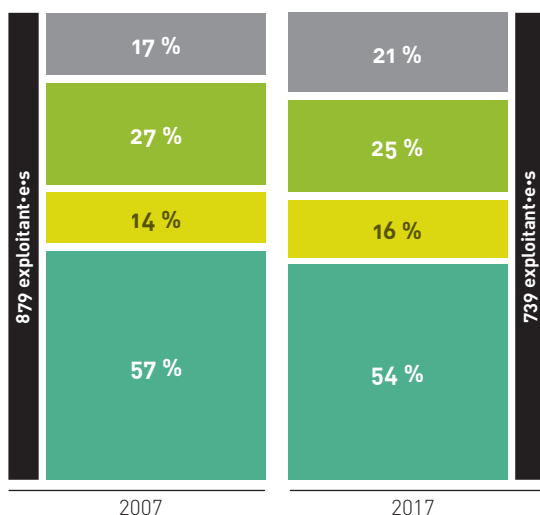
La production laitière reste dominante, avec 57% des exploitant·e·s en 2017. Les productions végétales représentent quant à elles 25%. **Les parts des différents types de productions ont peu varié en dix ans**, avec seulement une légère hausse de la part des élevages hors-sol (porcins et avicoles), du fait du maintien du nombre d'exploitant·e·s en hors-sol, contrairement aux autres productions.

Les exploitant·e·s en bovin lait sont majoritaires sur la plupart des communes, avec plus d'un chef·fe d'exploitation sur 5 en hors-sol sur les communes de Riantec, Inguiniel, Languidic, Plouay, Lanvaudan, Inzinzac-Lochrist, Guidel et Cléguer.

Répartition des chef·fe·s d'exploitation par production agricole

■ Autres ■ Végétal
■ Hors-sol ■ Bovin Lait

Source : MSA
Traitement : AudéLor



Les cultures végétales ne sont majoritaires (en nombre d'exploitant·e·s) **que sur 6 communes**, principalement littorales et/ou proches du cœur d'agglomération : Groix, Plouhinec, Nostang, Caudan, Quéven et Locmiquélic.

Les répartitions d'exploitant·e·s en fonction de la production par commune appellent plusieurs commentaires :

- ▶ *le nombre d'exploitant·e·s à Gestel, Locmiquélic, Lanester, Sainte-Hélène et Brandérion étant faible (moins de 10), on ne peut pas vraiment parler d'une production dominante,*
- ▶ *sur certaines communes, les exploitant·e·s en production laitière et en production végétale sont proches en part, notamment à Kervignac, Caudan, ou encore Quéven,*
- ▶ *seule Riantec se démarque par sa part d'exploitant·e·s en hors-sol, identique à celle des cultures végétales, mais elle ne compte que 10 exploitant·e·s (3 en hors-sol).*

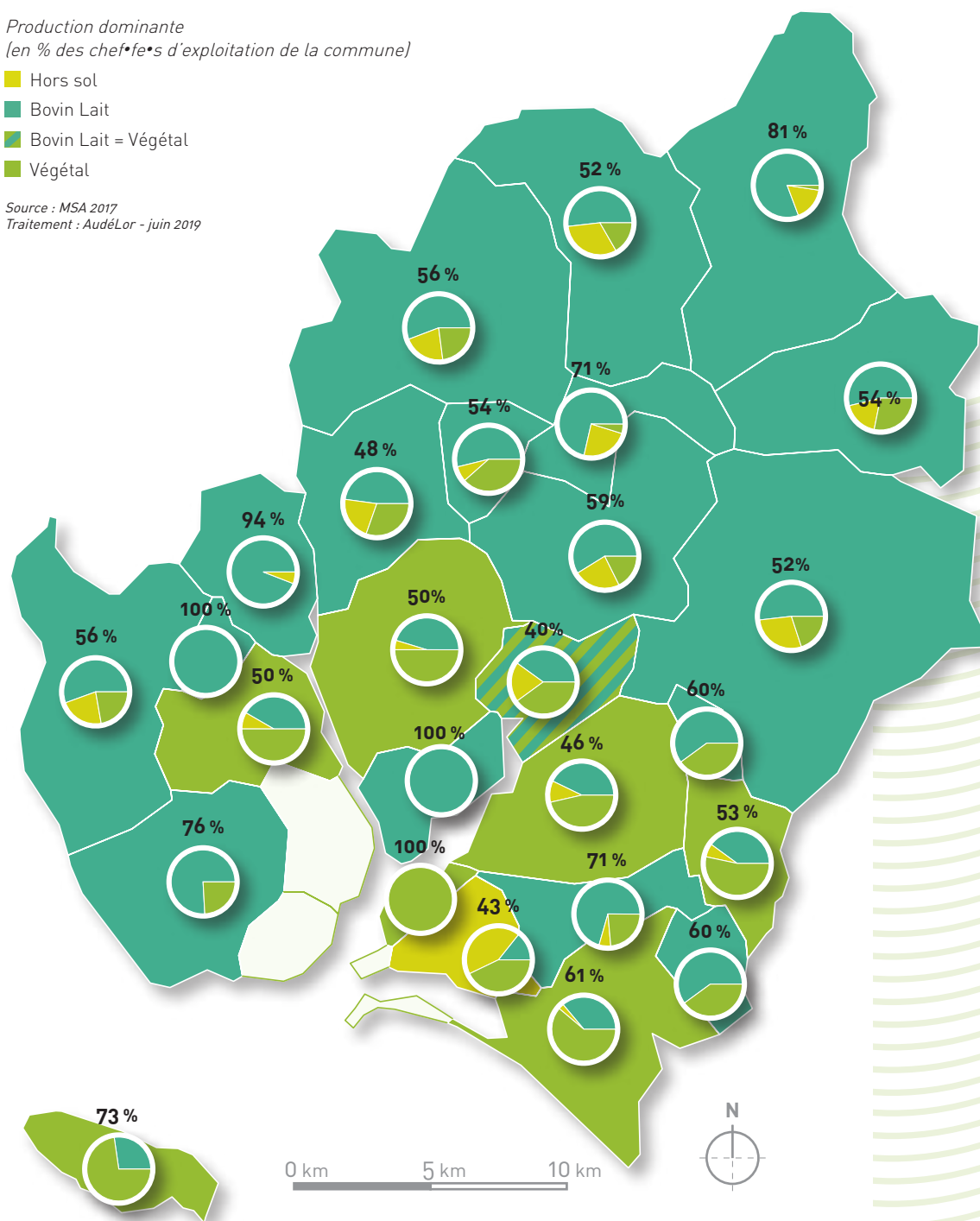
Les communes du nord et celles de l'est de Lorient Agglomération contribuent fortement à la production hors-sol, ainsi que Guidel. Les productions végétales du pays de Lorient sont principalement portées par les communes de première couronne, sur les plateaux agricoles (Quéven, Caudan, Cléguer, Hennebont, Kervignac, etc) mais également les communes avec une forte part de maraîchage (Plouhinec, Groix).

Production dominante des chef•fe•s d'exploitation en 2017

Production dominante
(en % des chef•fe•s d'exploitation de la commune)

- Hors sol
- Bovin Lait
- Bovin Lait = Végétal
- Végétal

Source : MSA 2017
Traitement : AudéLor - juin 2019



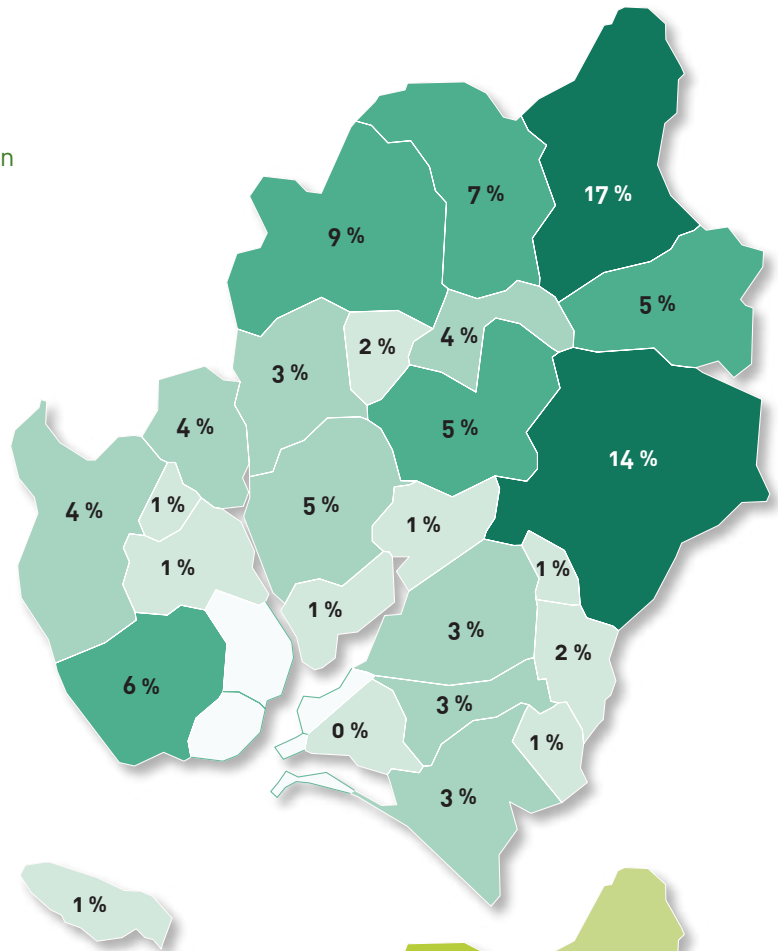
POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles. Le bovin-lait regroupe les élevages de vaches laitières, les élevages bovins et les cultures associées à l'élevage. Le hors-sol concerne les élevages de volailles et de porcs. Le végétal comprend les cultures de céréales et de légumineuses, les fruits et légumes.

Répartition des chef•fe•s d'exploitation
du pays de Lorient
en production bovin lait en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

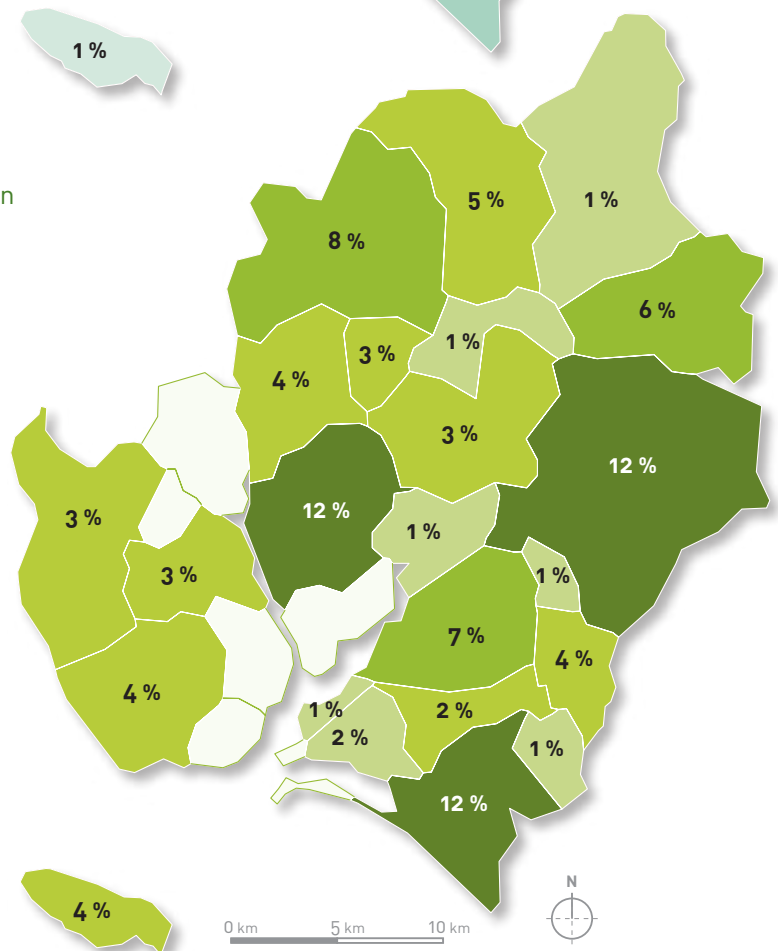
Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019



Répartition des chef•fe•s d'exploitation
du pays de Lorient
en production végétale en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

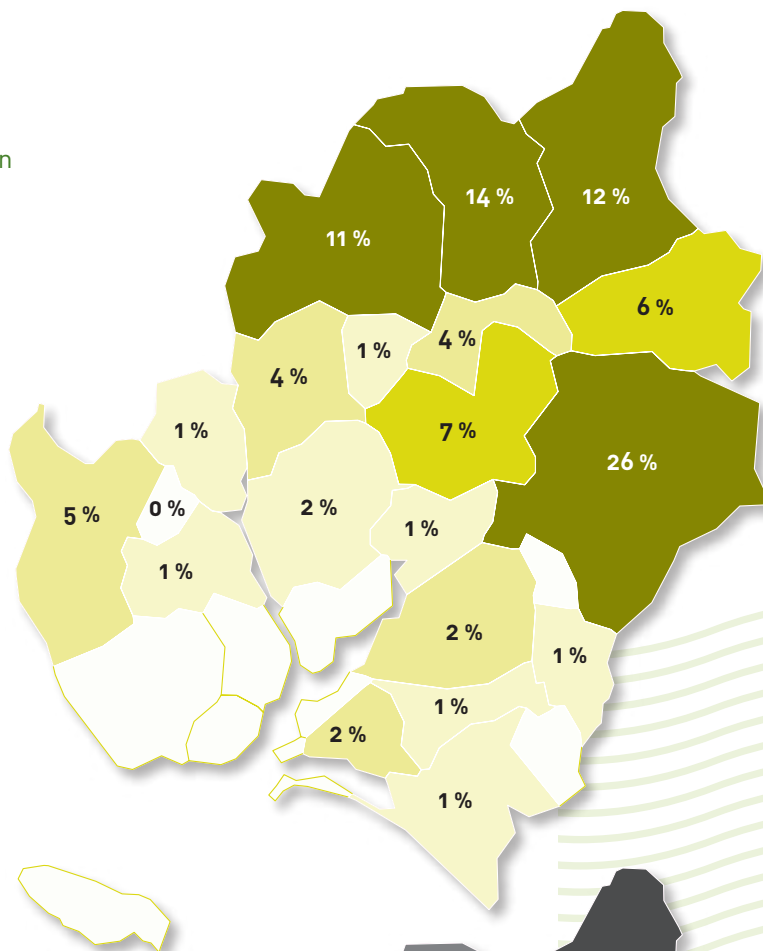
Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019



Répartition des chef•fe•s d'exploitation du pays de Lorient en production hors-sol en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

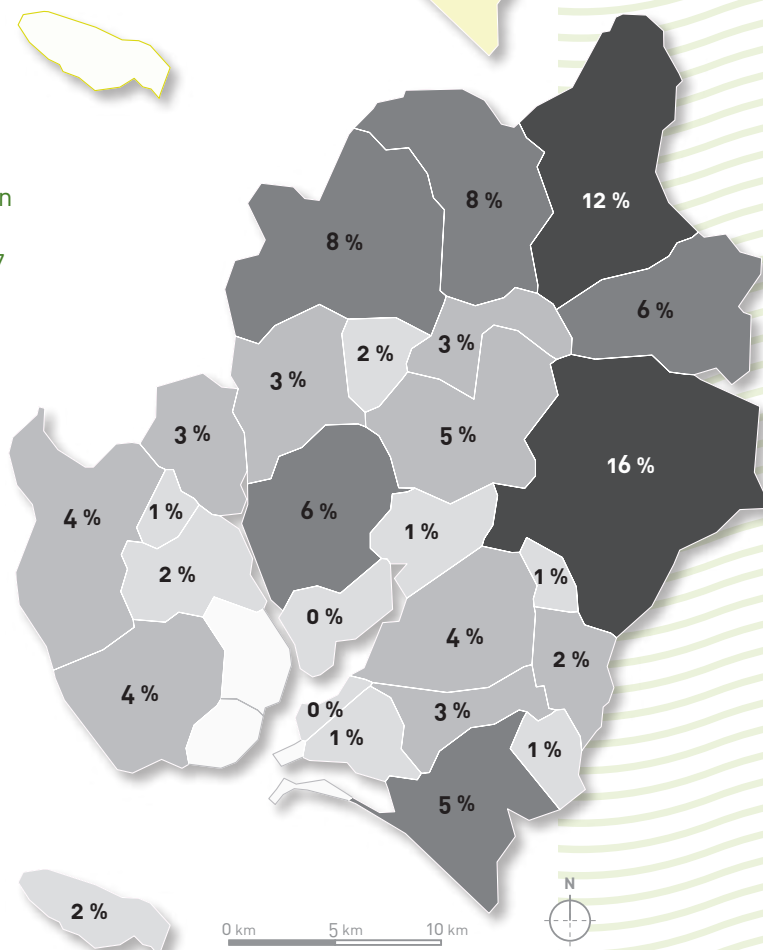
Source : MSA
 Traitement : AudéLor - juin 2019



Répartition des chef•fe•s d'exploitation du pays de Lorient de l'ensemble des productions en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

Source : MSA
 Traitement : AudéLor - juin 2019



0 km 5 km 10 km



LES SALARIÉ·E·S AGRICOLES

PLUS D'1/3 DES SALARIÉ·E·S EN PRODUCTION VÉGÉTALE EN 2017

Le nombre de salarié·e·s a augmenté quel que soit le type de production depuis 2007, mais avec des variations en fonction des années, en particulier dans les élevages.

La production végétale reste prédominante en termes de nombre de salarié·e·s. Sa part dépasse maintenant un tiers des salarié·e·s. La production laitière emploie également plus de salarié·e·s, notamment du fait de la diminution de l'aide des parents à la retraite. La part de salarié·e·s dans les élevages porcins et avicoles a quant à elle fortement baissé, au profit des autres productions, même si le nombre de salarié·e·s dans les élevages de porcs et de volailles a augmenté. Cette forte augmentation de salarié·e·s, qui vient maintenir la population active agricole, peut s'expliquer par plusieurs facteurs : l'emploi saisonnier vient renforcer les effectifs, ainsi que le développement du recours aux groupements d'employeurs, dont les effectifs salariés ont doublé en 10 ans.

La dynamique de création d'ateliers de transformation et de développement des circuits de proximité pourrait également expliquer une partie de cette forte augmentation.

Répartition des salariés par secteur

- Hors-sol
- Végétal
- Bovin Lait

Source : MSA
Traitement : AudéLor



Les communes présentant un nombre important de salarié·e·s sont celles sur lesquelles on constate une production dominante en cultures végétales et élevages hors-sol, qui emploient généralement plus de personnes.

POINT MÉTHODOLOGIQUE

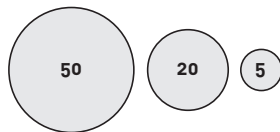
Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles. Les salarié·e·s des groupements d'employeurs ne peuvent pas être affectés à une ferme et donc a fortiori à une production.

LES SALARIÉ·E·S AGRICOLES

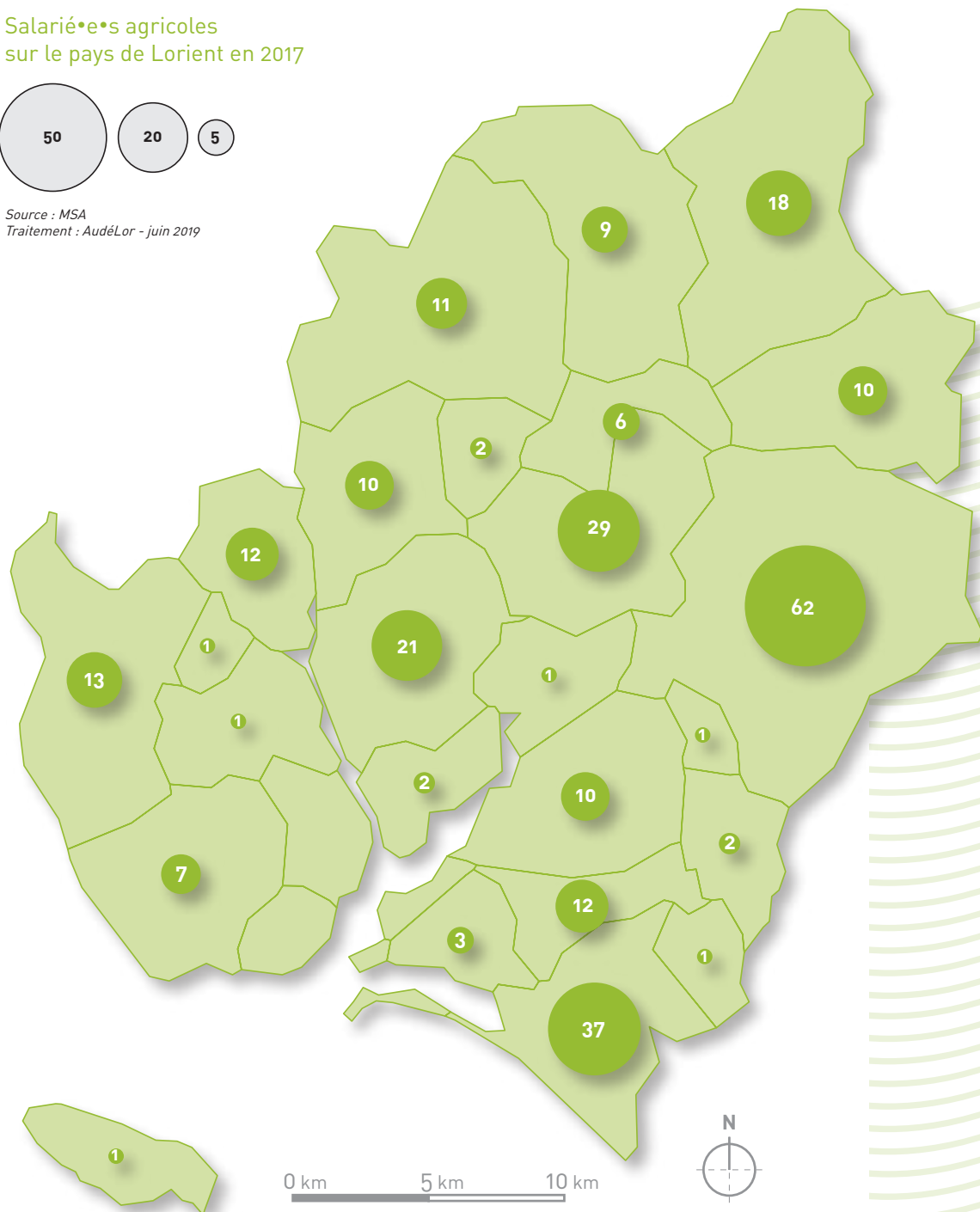
X2 SALARIÉ·E·S

DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS EN 10 ANS

Salarié·e·s agricoles
sur le pays de Lorient en 2017



Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019



L'AGRO-ALIMENTAIRE

35 ÉTABLISSEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES

EN 2017 DONT 60% DE PLUS DE 20 SALARIÉ•E•S

Nombre d'établissements par secteur en 2017

Source : ACOSS, MSA - Traitement : AudéLor



Le territoire SCoT comptait **35 établissements agro-alimentaires en 2017**, dont 6 établissements en transformation du poisson et des mollusques (1020Z).

Plus d'un tiers des établissements emploient plus de 50 salarié•e•s et 60% des établissements emploient plus de 20 salarié•e•s.

Les principales évolutions en 2017 consistent en l'implantation de 2 nouveaux établissements :

- ▶ *Les fumaisons de Groix, implanté en mars 2016 à Groix, qui transforment et conservent poissons, crustacés et mollusques. Cet établissement emploie actuellement 4 personnes.*
- ▶ *Cruzoe, implanté à Lorient mi 2016, qui prépare des jus bio à longue conservation par pression à froid de fruits et légumes (d'origine finistérienne). L'entreprise compte 6 salarié•e•s en 2017, 10 en 2018.*

L'établissement Cinq Degrés Ouest a également été transféré début 2018 de Riec-sur-Belon à Lorient : il n'est pas intégré aux statistiques de 2017, mais sera pris en compte dans celles de 2018.

Plusieurs établissements ont également réalisé de lourds investissements sur le pays de Lorient ces dernières années, et ont diversifié leurs gammes de produits, avec notamment :

- ▶ *Délivert à Plouhinec a investi 1,8 millions d'euros en 2017 pour renforcer ses capacités de production, aujourd'hui de 3 000 T/an.*
- ▶ *Guyader Gastronomie à Kervignac, a investi 6 millions d'euros en 2017 dans une nouvelle usine de 4 000 m² permettant de produire 3 000 T de produits finis. Cet investissement leur permet de multiplier leur production de cakes par 3, et de développer notamment une nouvelle activité, les cakes 100% végétaux.*

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les établissements et les salarié•e•s de la filière agro-alimentaire sont issues des données ACOSS, complétées par les données MSA. L'entreprise "agro-alimentaire" considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév.2 de 2008 concerne les industries alimentaires.

L'AGRO-ALIMENTAIRE

2963 SALARIÉ•E•S EN AGRO-ALIMENTAIRE

SOIT +50% EN 10 ANS

L'effectif de salarié•e•s dans les industries agro-alimentaires a augmenté de 50% entre 2008 et 2017, soit environ 950 nouveaux salarié•e•s. Cela représente une progression moyenne annuelle des effectifs de 4,3%.

L'industrie agro-alimentaire occupe une place relativement importante sur le territoire, à l'image de l'ensemble de la région : en effet, 5,7% des salarié•e•s du pays de Lorient travaillent dans les IAA, contre 6,6 % en Bretagne et 2% en France.

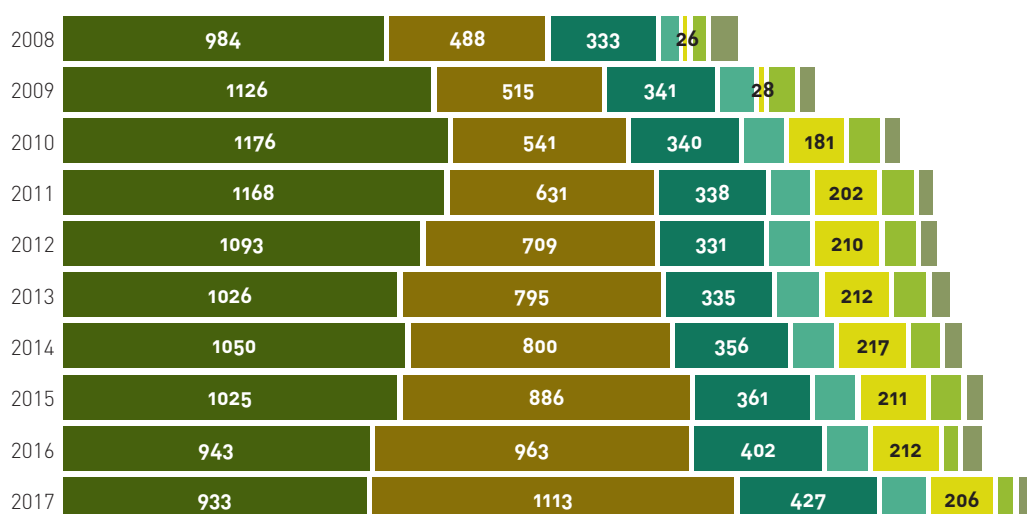
Les 2963 salarié•e•s de l'agro-alimentaire du pays de Lorient représentent 20% de l'effectif du département, et 4,8% de l'effectif régional.

Si on ajoute les salarié•e•s de l'agro-alimentaire à l'emploi agricole, les emplois dépendant de l'agriculture (excepté la filière logistique) représente plus de 4000 emplois, soit environ 5% de la population active du territoire.

Nombre de salarié•e•s par secteur

- transformation et conservation de la viande
- fabrication d'autres produits alimentaires
- transformation et conservations de produits de la mer
- fabrication de produits laitiers
- fabrication d'aliments pour animaux
- transformation et conservations de fruits et légumes
- fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie

Source : ACOSS, MSA - Traitement : AudéLor



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les établissements et les salarié•e•s de la filière agro-alimentaire sont issues des données ACOSS, complétées par les données MSA. Tous les salarié•e•s (exceptés intérimaires, stagiaires, apprentis, salarié•e•s détachés, etc), à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un dans l'effectif à inscrire, indépendamment de la durée du contrat de travail.

Les industries agro-alimentaires tirant parti de l'élevage restent majoritaires en termes d'effectifs sur le territoire. Comme dans les emplois agricoles, la transformation de produits animaux (viande et lait) et la fabrication d'aliments pour animaux représentent quasiment 1300 emplois, soit plus de 4 salarié.e.s sur 10 de l'agro-alimentaire.

En effet, le secteur de la transformation et conservation de la viande reste important en 2017, malgré des baisses régulières depuis 2011. Il se maintient grâce au secteur de la viande de volaille, qui a embauché 150 salarié.e.s entre 2008 et 2017, avec en particulier l'établissement Galliance (ex-Socalys), basé à Languidic (+210 salarié.e.s). Tandis que les autres secteurs (boucherie et produits à base de viande) ont perdu environ 200 salarié.e.s depuis 2008 : par exemple, les Salaisons de Guéméné à Lorient ont repositionné leurs activités de production près de Pontivy (-80 salarié.e.s).

La fabrication d'aliments pour animaux, principalement de ferme, a connu une croissance très forte, du fait de l'implantation de NUTREA Nutrition Animale à Languidic en 2010.

L'augmentation de salarié.e.s dans le secteur de la fabrication de produits laitiers entre 2008 et 2017 est principalement liée au développement en 2009 d'une fromagerie à la laiterie Lorco à Pont-Scorff.

Le secteur de la fabrication d'autres produits alimentaires est devenu prépondérant en 2017, répondant à une demande croissante du marché : cette forte augmentation est principalement

due à la fabrication de plats préparés, avec l'implantation de Cité Marine à Kervignac, qui a embauché plus de 600 salarié.e.s entre 2008 et 2017. Cet établissement se situe d'ailleurs dans les premiers établissements agro-alimentaires bretons en termes d'effectifs en 2017. On peut également noter la forte croissance d'Atlantic Nature, fabricant d'aliments homogénéisés et diététiques à Plœmeur, qui a embauché 54 salarié.e.s depuis 2008 (soit une multiplication par plus de 4 de son effectif).

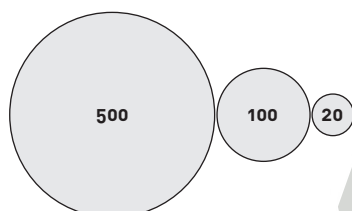
Le secteur de la transformation et de la conservation de poisson compte environ 430 personnes en 2017. **Si l'on compte Cité Marine, qui transforme principalement des produits de la mer et qui emploie près de 800 personnes, ce secteur devient aussi important que les industries agro-alimentaires tirant parti de l'élevage : plus de 1200 personnes, soit environ 40% des effectifs.**

L'effectif du secteur de la transformation et conservation des fruits et légumes reste stable sur la période 2008-2017, mais il avait quasiment doublé en 2009 du fait de l'implantation de Délivert à Plouhinec. En 2016, la fermeture de la conserverie Minerve à Quéven fait redescendre l'effectif au niveau de 2008.

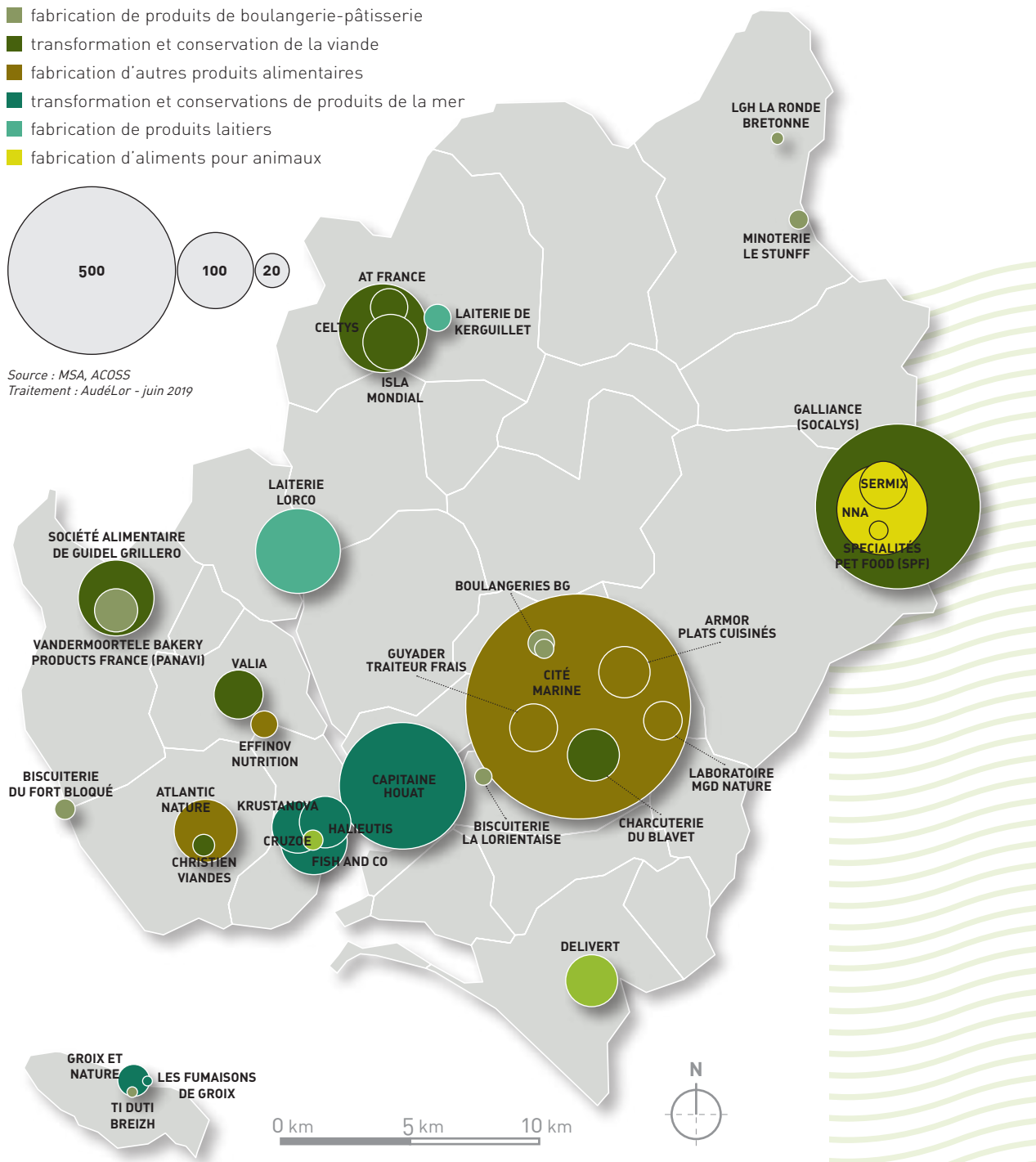
On constate une légère hausse du secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie, principalement liée à l'implantation de la Boulangerie BG à Hennebont en 2016 et de la biscuiterie de Fort-Bloqué en 2013, qui viennent compenser la perte de 7 emplois à Guidel (Vandermoortele Bakery Products France). Les 3 minoteries enregistrent cependant une perte d'emplois (-5 au total).

Effectifs salarié·e·s des industries agro-alimentaires sur le pays de Lorient en 2017

- transformation et conservations de fruits et légumes
- fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie
- transformation et conservation de la viande
- fabrication d'autres produits alimentaires
- transformation et conservations de produits de la mer
- fabrication de produits laitiers
- fabrication d'aliments pour animaux



Source : MSA, ACOSS
 Traitement : AudéLor - juin 2019



0 km 5 km 10 km





AudéLor
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

